

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1512

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand l'école vaudoise était au service de l'Etat

C'est un fait minuscule et sans grande importance. En 1846, un instituteur vaudois, un régent, est nommé à Genève. Il est soutenu par un pasteur qui affirme que le dénommé Décombaz ne peut exercer à Payerne. Il est en effet proche de l'église libre, cette réunion de pasteurs libéraux qui ont refusé de faire allégeance au nouveau pouvoir radical. Le Grand Conseil vote une loi qui donne la possibilité de révoquer tout participant aux assemblées «dissidentes». Le jour même du vote de la loi, huit des neuf professeurs de l'Académie, l'an-

cêtre de l'Université, sont destitués.

L'article de Jean-Christophe Bourquin sur «Les radicaux et l'école», publié dans la dernière livraison annuelle de *La Revue historique vaudoise* montre que l'épuration ne toucha pas seulement les milieux dirigeants du canton, mais également les instituteurs. Environ 10% des régents furent révoqués; une révocation douce, à la vaudoise, où l'on demande aux enseignants au préalable s'ils ne veulent pas revenir dans le giron de l'église vaudoise, mais une révocation tout de même. Etonnant paradoxe d'une révolution

laïque qui choisit d'exclure ses fonctionnaires sur des critères religieux.

Les catholiques et les juifs eux sont tranquilles comme Baptiste. Druet lui-même tonne à la tribune du Grand Conseil: «Il pourra sans doute arriver qu'un professeur catholique ou juif soit appelé ou maintenu, tandis qu'on écarterait un autre professeur qui aurait tout autant de mérite, mais qui fréquenterait les assemblées dissidentes (...)» Personne n'est choqué de voir un catholique aller à la messe ou un juif aller à la synagogue; on sait que la fréquentation de ces cultes n'est

pas dictée par une hostilité systématique envers l'église nationale».

La vindicte des radicaux face aux membres de l'église libre, qui groupe les partisans des libéraux, est totale. Le système scolaire est au service de l'Etat et malheur aux vaincus. Les radicaux de l'époque auraient sans doute été fort surpris que l'on désigne les libéraux comme leurs cousins à la manière d'aujourd'hui! *jg*

Jean-Christophe Bourquin, «Les radicaux vaudois et l'école primaire, 1845-1850», *Revue historique vaudoise*, 2001.

## Bande dessinée

### Etre ou disparaître

Le palais fédéral a cent ans. Une bande dessinée le livre à la fiction de son temps. Lieu de la politique, il s'en dérobe dans une aventure à suspense. *Blanc Mystère* met en scène l'étrange disparition des fresques qui en décorent les plafonds et les murs quelques jours avant les festivités prévues à l'occasion de son anniversaire. Deux experts internationaux sont appelés à la rescousse pour résoudre l'énigme. Exploré, retourné de fond en comble, le palais s'exhibe sous des couleurs baroques qui contrastent singulièrement avec les bulles blanches et muettes, indices de l'effacement des peintures. Blancher qui répond aux visions d'une Berne dépeuplée, pâle et azur. Mais, le bâtiment

est aussi abandonné, orphelin de son petit monde occupé aux affaires de l'Etat. Seule une improbable commission d'enquête traverse les volumes débonnaires de l'édifice où rode un technicien de surface aux charmes ibériques. Figurant un Dali ouvrier, armé de broches et pistolets sous pression. Premier accusé et fausse piste sans alibi, il ne résistera pas au coup de théâtre final: la découverte d'un appareil à raviver l'éclat des fresques, grippé par le temps. Ni voleurs, ni complot international. Simplement la panne d'une horloge chromatique, gage de la vivacité des teintes et des mélanges. La dérision tout helvétique d'un programme autonettoyant qui se déclenche précisément au bout d'un siècle.

Gourmande en citations, l'histoire est construite en abîme sur deux absents, le peuple et la politique. Elle vacille ainsi dans les formes du paraître. L'être, un rien évanescence, s'incarne peut-être dans la vacuité du palais: l'immeuble et l'immobile.

A la fin, les deux experts passent de l'autre côté du miroir, à l'image d'Alice. Ils s'acheminent à perte de vue au cœur du paysage nuageux surplombant le Conseil national. Impassible et éternel, pourvu que la machine tienne encore cent ans.

*md*

*Blanc Mystère*, dessins de Matthias Gnehm, scénario de Francis Rivolta, éditions Payot, Lausanne, 2002.

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Marco Danesi (md)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Daniel Marco (dm)**  
**Roger Nordmann (rn)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Albert Tille (at)**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Géraldine Savary**

Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)